

1. Poste

Dénomination : Conseiller / conseillère CSJ
Département : Diaconie
Subordination : Ministère & commission « Aumônerie des personnes handicapées »
Ministère & commission « Aumônerie des sourds »

Titulaire :

Raison d'être : Déployer la politique et les décisions du Synode au niveau de l'Arrondissement.
Coordonner les activités et gérer les ressources de son département.

2. Fonctions et activités principales

Fonctions	Activités principales
a) Membre du collège du CSJ	Appliquer et faire appliquer les décisions du Synode Participer aux réunions régulières du CSJ, participer à ses prises de décisions Informar le collège du CSJ des activités dépendantes de son département Préparer et soumettre les dossiers relatifs à son département au collège du CSJ
b) Gestion du département	Soutenir le développement des activités et veiller à l'application des décisions du Synode et du collège du CSJ dans le département. Soutenir les projets en lien avec le département et assurer leur supervision Gérer le budget concernant les activités du département Assurer le lien avec le conseiller synodal en charge du même département de l'USBJ Rédiger un rapport annuel des activités du département et le soumettre au collège du CSJ.
c) Gestion des ministères	Fixer et réviser régulièrement les objectifs des professionnels Evaluer régulièrement le travail des professionnels Conduire régulièrement des entretiens de suivi avec les professionnels Assurer la formation continue des professionnels et organiser leur supervision Gérer les éventuelles situations conflictuelles
d) Gestion des commissions d'accompagnement	Définir le rôle et les objectifs des commissions en vue de soutenir les professionnels dans leur mission. Evaluer régulièrement le travail des commissions et les soutenir dans leur fonction. Selon les besoins, participer aux réunions. Gérer les éventuelles situations conflictuelles.
e) Gestion des autres commissions	Définir le rôle et les objectifs des commissions en vue de les soutenir dans leur mission.

	Evaluer régulièrement le travail des commissions et les soutenir dans leur fonction. Selon les besoins, participer aux réunions. Gérer les éventuelles situations conflictuelles
f) Gestion des relations avec les autres organes	Assurer les relations avec les organes suivants : • CSP : membre du conseil d'administration du CSP avec voix délibérative • Fraternité chrétienne des personnes malades et handicapées

La responsable du département Diaconie :

Daphné Raymond



Le président du conseil du Synode jurassien :

Silvano Keller



Tavannes, le 21 juin 2023